

**Mécanisme Mondial
pour l'Assurance Indicielle**



**LANCEMENT OFFICIEL DU PRODUIT D'ASSURANCE INDICIELLE D'AACI POUR LES
PLANTEURS DE COTON**

Mécanisme mondiale pour l'assurance indicielle (GIIF)

Jeudi 25 avril 2019

Boundiali, Région Nord, Côte d'Ivoire

Le 25 avril 2019, Atlantique Assurances Côte d'Ivoire (AACI), cliente du Mécanisme mondiale pour l'assurance indicielle (GIIF), a lancé officiellement son produit d'assurance indicielle — Atlantique Assur' Coton — destiné à fournir un service d'assurance aux planteurs de coton ivoiriens. La cérémonie a été marquée par la présence de plusieurs responsables gouvernementaux, dont Mme Mariatou Koné, ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale (et maire de la ville de Boundiali), le préfet de la région de Bagoué et le directeur régional de l'Agriculture. Des centaines de participants ont assisté à l'événement, notamment des planteurs de coton représentés par les responsables de leur association professionnelle, ainsi que des agrégateurs exerçant des activités dans le secteur cotonnier (sociétés d'égrenage, institutions financières, etc.).



En septembre 2018, AACI a conclu un accord avec IVOIRE COTON, l'une des principales sociétés de négoce de coton de Côte d'Ivoire. En vertu de cet accord, plus de 37 000 producteurs de coton et membres du réseau IVOIRE COTON pourront être couverts par un produit d'assurance indicielle garanti par AACI dans le cadre du projet GIIF. Le projet pilote couvrira initialement 500 villages du nord de la Côte d'Ivoire, première étape avant la généralisation de la distribution du produit indiciel à d'autres régions et à d'autres cultures (le maïs, par

exemple) au cours des prochaines années.

L'industrie cotonnière est certes une des chaînes de valeur agricoles les plus structurées et organisées de Côte d'Ivoire, mais elle est aussi l'une des plus exposées aux risques, notamment ceux qu'engendre le changement climatique. Les trois ou quatre dernières années ont été désastreuses pour les cultivateurs de coton : le secteur a été durement touché par des sécheresses qui ont entraîné une baisse de 45 % des rendements cotonniers de 2015 à 2016. Parmi les producteurs de coton, cette situation s'est traduite par d'énormes défauts de paiement qui se sont montés à 20 millions de dollars dans l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le lancement d'Atlantique Assur' Coton par AACI et le soutien financier et technique de GIIF donnent aux planteurs de coton la possibilité de protéger leurs actifs et leurs investissements contre des pertes futures résultant de l'instabilité de la pluviosité. Grâce au partenariat entre GIIF et AACI (Accord de don signé en août 2018), près de 75 000 agriculteurs devraient bénéficier dans deux ans d'une couverture d'assurance cautionnée par Atlantique Assurances.

